

AVIS PUBLIC

Admission et inscription des élèves pour 2024-2025

Du 12 au 16 février 2024

INSCRIPTION AU PROGRAMME PASSE-PARTOUT

- L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2024;
- Se présenter à l'école qui dispense le programme (pour les territoires concernés) sur rendez-vous;
- Début de la période de prise de rendez-vous : 29 janvier 2024 à 10 h via le site Web du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy : www.cssst.gouv.qc.ca

Écoles qui offrent le programme	Territoires et/ou écoles desservis
Monseigneur-Prince	Saint-Robert, Saint-Aimé, Massueville
Yamaska	Yamaska et Saint-David
Maria-Goretti	Maria-Goretti et Sainte-Anne-les-Îles
Martel	Secteur Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel et Saint-Roch-de-Richelieu
Saint-Gabriel-Lalemant	St-Gabriel-Lalemant et Au Petit Bois

Les parents de Saint-Ours et de Sainte-Victoire qui souhaitent inscrire leur enfant au programme Passe-Partout peuvent le faire dans l'école de leur choix.

La priorité d'inscription sera attribuée selon la date à laquelle vous avez pris rendez-vous via le site Web et non selon la date et l'heure assignées au rendez-vous.

INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN :

École Martel	École Pierre-de-Saint-Ours
École Maria-Goretti	École Sainte-Anne-les-Îles
École Saint-Roch	École Christ-Roi

- L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2024;
- L'enfant doit résider sur le territoire desservi par les écoles qui offrent le service;
- Se présenter à l'école concernée sur rendez-vous;
- Début de la période de prise de rendez-vous : 29 janvier 2024 à 10 h via le site Web du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy : www.cssst.gouv.qc.ca

La priorité d'inscription sera attribuée selon la date à laquelle vous avez pris rendez-vous via le site Web et non selon la date et l'heure assignées au rendez-vous.



INSCRIPTION À LA MATERNELLE 5 ANS (toutes les écoles primaires)

- L'enfant doit avoir 5 ans au 30 septembre 2024;
- **S'il s'agit d'une première inscription**, se présenter à l'école de secteur sur rendez-vous.
- Début de la période de prise de rendez-vous : 29 janvier 2024 à 10 h via le site Web du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy : www.cssst.gouv.qc.ca
- **Si l'enfant fréquente déjà une de nos écoles primaires** (par exemple Maternelle 4 ans ou Passe-Partout), vous devrez compléter son **inscription en ligne sur le Portail Mozaïk** durant la semaine du 12 au 16 février 2024. Une procédure simple vous sera transmise par courriel à cet effet le 12 février 2024.

INSCRIPTION AU PRIMAIRE

- L'enfant doit avoir 6 ans au 30 septembre 2024;
- **S'il s'agit d'une première inscription**, se présenter à l'école de secteur sur rendez-vous.
- Début de la période de prise de rendez-vous : 29 janvier 2024 à 10 h via le site web du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy : www.cssst.gouv.qc.ca
- **Si l'enfant fréquente déjà une de nos écoles primaires**, vous devrez compléter son **inscription en ligne sur le Portail Mozaïk** durant la semaine du 12 au 16 février 2024. Une procédure simple vous sera transmise par courriel à cet effet le 12 février 2024.

INSCRIPTION AU SECONDAIRE

- **S'il s'agit d'une première inscription**, veuillez communiquer avec un conseiller en orientation de l'école concernée.
- **Si votre enfant fréquente déjà l'une de nos écoles secondaires**, vous devrez compléter, en février, l'inscription officielle et le choix de cours 2024-2025 de votre enfant **en ligne sur le Portail Mozaïk**.

DOCUMENTS REQUIS POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION

- L'original du certificat de naissance de votre enfant (grand format)
- Une preuve de votre lieu de résidence (exemple : permis de conduire, avis de cotisation de Revenu Québec, avis de paiement RRQ, etc.)

** Dans le cas où vous n'auriez pas accès à une boîte courriel, exceptionnellement, certains rendez-vous pourront être pris par téléphone.



POUR PLUS D'INFORMATIONS
www.cssst.gouv.qc.ca

Ensemble,
engagés pour — TA —
réussite

Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy

Québec

